



# Mémoire touchant le progrès du jansénisme en Hollande

<https://hdl.handle.net/1874/211580>

MEMOIRE

*Touchant le progresz du*

JANSENISME

EN

HOLLANDE.



A COLOGNE,

Chez les Héritiers de PIERRE MARTEAU.

---

M. DC. XCVIII,

# MEMOIRE

*Touchant le progrès du Jansenisme en Hollande.*



Est une chose également connue des Catholiques & des Protestans de Hollande, que le progrès surprenant du Jansenisme dans les Provinces-Unies.

Les Protestans en ont publiquement rendu graces à Dieu dans leurs Temples, & les Catholiques en ont souvent porté leurs plaintes à la Sacrée Congregation de la Propagande, protectrice de cette Eglise affligée. Mais, par ce qu'on ne peut pas croire dans les pays éloignés, que les choses soient icy dans un estat aussi fâcheux, il a paru necessaire d'avoir recours à un temoignage qui ne pust estre suspect. C'est uniquement dans cette veüe qu'on a pris le parti de dresser un Memoire circonstantié, dont les preuves pussent estre veues en original par ceux de toutes les nations qui sont maintenant à la Haye, tandis qu'on se prepare à en donner la copie dans un plus long écrit. Il y a lieu d'esperer que les Princes Catholiques, touchés de ce qui se passe en Hollande,

lande, voudront bien employer leurs offices envers le Pere commun qui seul peut empêcher que l'ivraye n'acheve d'étouffer le peu de bon grain qui reste dans les Provinces-Unies.

## §. I.

*En quoy consiste precisement l'erreur qu'on appelle Jansenisme.*

Ceux qui ne connoissent les personnes dont on doit parler icy que par quelques dehors de probité & même de pieté jointe a des protestations de soumission à l'Eglise, auront de la peine a s'imaginer que l'Eglise en doive tout apprehender. Car il est certain que ce qui s'appelle Jansenisme brille par cet endroit, mais si l'on considere que le propre des nouvelles Sectes a toujours esté de s'introduire dans le monde par des manieres édifiantes, suivant ce que dit Jesus-Christ, *ils viennent a vous deguisez en brebis, & au dedans ce sont des loups ravissants*; on sera persuadé que sans s'arrester a considerer les vertus vrayes ou fausses des nouveaux défenseurs de la grace, il faut commencer par examiner leur doctrine: or quiconque s'en donnera la peine, sera incontinent convaincu que nulle heresie n'est plus opposée que la leur au fondements

Matt.  
5. v.  
13.

ments du Christianisme. Je dis la leur : car sans rechercher ici ce qu'à enseigné Jansenius, n'y s'y son livre contient les cinq propositions dans un sens heretique, il suffira de voir ce qu'enseignent chaque jour, & dans leurs livres, & dans leurs Sermons, & dans leurs Catechismes, & dans leurs discours particuliers une troupe de Prestres seculiers repandus dans la Hollande.

Personne n'ignore que ce qui nous fait Chrétiens est la certitude infallible qu'à un chagu'un de nous que Jesus-Christ est mort pour son salut, & qu'au prix de son sang il luy a obtenu toutes les graces necessaires pour pouvoir éviter le vice & pratiquer la vertu. C'est en cela que consiste l'essence de la foy & de l'esperance Chrétienne, d'où naist la charité & un amour tendre envers celuy qui m'a aimé, Gal. 2. dit Saint Paul, *qui s'est luy même livré pour moy.* Car comment puis je l'aimer, s'y j'ai lieu de douter, qu'il m'ait mis du nombre de ceux qu'il aimoit ? Comment puis-je le regarder comme mon Sauveur, s'y je ne suis pas assuré qu'il le soit n'y qu'il ait jamais eu le moindre dessein de demander mon salut a son Pere n'y de me procurer ce qui estoit nécessaire pour pouvoir y arriver ? Quoy de plus capable de glacer le cœur qu'une pareille incertitude, qui tient la volonté suspendue entre l'amour & la haine ? Car

si Jesus Christ m'a exclu du plus grand ou plutôt de l'unique bien pour lequel j'estois créé, s'il n'a rien voulu faire pour me delivrer de l'enfer, s'il n'a pas eu plus de bonne volonté pour moy que pour les Demons ; bien loin de l'aimer comme mon bienfaicteur, je luy reprocheray dans l'excès de mon desespoir la dureté avec laquelle il a regardé ma misere.

Or voila precisement l'état de chaque Chrétien si Jesus Christ n'est mort pour le salut que des seuls predestinés, & non pas pour le salut d'un chacun des hommes. Il est donc évident que cette doctrine renverse les fondemens de la religion, par l'incertitude ou elle nous laisse, si Jesus Christ est mort pour nôtre salut : ce qui détruit jusqu'à la racine de l'esperance Chrétienne, & ruine generalement toutes les vertus théologiques.

D'ailleurs elle ouvre la porte a toute sorte de libertinage, en soutenant que celui qui peche n'a pu s'abstenir de pecher, & que quiconque n'observe pas la loy a manqué des secours necessaires pour pouvoir l'accomplir. Elle attribue à Dieu une cruauté barbare en luy faisant punir d'un tourment Eternel des actions qu'il n'étoit pas plus possible a l'homme d'éviter, qu'à l'oiseau de voler sans ailes. Car de dire que cette impuissance de l'homme vient du peché d'Adam, c'est attribuer a Dieu

Dieu un nouveau genre de tyrannie pareille à celle d'un juge qui après avoir mis un criminel aux fers, ou après luy avoir fait casser les Jambes, luy ordonneroit de courir, a peine d'estre jetté au feu en punition de cette nouvelle desobéissance.

Il n'est point nécessaire de dire que cette doctrine est celle que le St. Concile de Trente a condamnée avec horreur comme le fondement de toutes les erreurs de Luther & de Calvin touchant la justification & la grace. Les Theologiens Protestants le reconnoissent eux-mêmes, & mettent les articles qu'on vient de voir entre les Dogmes fondamentaux qui les séparent de l'Eglise Romaine.

Il ne s'agit donc plus que de voir si y cette même doctrine que le Concile de Trente a regardée comme abominable, & que les Protestants au contraire persiflent à reconnoître comme une vérité salutaire; s'enseigne effectivement par plusieurs Prestres de Hollande, & depuis quand elle a commencé à se repandre parmy eux.

*Origine du Jansenisme de  
Hollande.*

**I**L y avoit deja plusieurs années, que quelques Ecclesiastiques de Hollande, penchoient vers les nouveautés qu'ils avoient apprises à Louvain, lors que Mr. Arnaud chassé de Sorbonne pour son attachement à defendre les erreurs de Jansenius, & craignant d'estre arresté a cause des assemblées continuelles qui se tenoient dans sa maison, sortit secrettement de France; & apres avoir erré quelque temps dans les Pays-bas Catholiques, vint enfin se refugier en Hollande. Mr. de Neerkassel Evêque de Castorie & Vicairre Apottolique dans les Provinces-Unies, le reçut comme un homme de Dieu, & le logea dans son Beguinage de Delft, ou Mr. Arnaud demeura quelques années sans estre connu que de ceux qui étoient dans sa confidence. La il gouvernoit absolument l'esprit du Prelat, & celuy ci n'avoit rien plus a cœur que de luy adresser tous les jeunes Theologiens en qui il trouvoit de l'esprit, afin qu'il les formât. Les plus assidus auprès de lui étoient Mr. de Codde aujourd'hui Archevesque de Sebaste & successeur de Mr.

vers  
l'an  
1680.

Jean  
de  
Neer-  
Cassel  
Evê-  
que de  
Cas-  
torie  
vers  
l'an  
1684.

Pierre  
Cod-  
de.

de



de Castorie dans le Vicariat Apostolique. Mr. van Huysien qui est maintenant Pro-  
 vicaire d'Utrecht, Mr. van Erkel qui prend le titre de Secretaire du Chapitre  
 de cette Metropole, & de qui son Oncle a coûtume de dire qu'il a plus appris de  
 Theologie en six mois sous Mr. Arnaud qu'on ne luy en avoit enseigné à Lou-  
 vain en quatre ans. Mr. Roos que l'Evêque de Castorie & après lui l'Arche-  
 vêque de Sebaste ont mis de leur Conseil, & qui dans un livre qu'il a imprimé  
 appelle nôtre Arnaud le Phoenix de la France. C'est donc proprement dans  
 le Begguinage de Delft, qu'est né le Jansenisme de Hollande vers l'an  
 1689.

Hu-  
 gues  
 van  
 Huys-  
 sen.  
 Nico-  
 las  
 van  
 Erkel.  
 Il est  
 mort  
 depuis  
 peu de  
 jours.  
 Jean  
 Chré-  
 tien  
 van  
 Erkel.  
 Jean  
 Roos.

## §. 3.

*Sermons Preschée par les Eccle-  
 siastiques de Hollande.*

**D**Es la même année il commença à se manifester à Rotterdam d'une manière très éclatante. Un Prêtre nommé André vander Schuur alors Chapelain d'une des Eglises Catholiques appelée le *Paradis*, & qui depuis a eu pour recompense une Cure proche d'Utrecht, prit pour sujet de ses Sermons, sur tout durant le Carême, qui est le

temps ou l'auditoire est plus nombreux, le dogme de la predestination & de la grace.

A ne considérer que la matiere, le predicateur étoit déjà fort blamable d'avoir pris pour sujet de tant de discours, un mystere dont les Docteurs Catholiques ont toujours cru qu'on ne pouvoit parler trop sobrement devant le peuple. Ce ne fut pas néanmoins de son chef que le Sieur vander Schuur entreprit de le traiter si au long, & d'en faire le sujet de tous ses Sermons de Carême. Il en avoit auparavant communiqué avec l'Evêque de Castorie, & même, si on en croit plusieurs personnes assés instruites, avec tout le prétendu Chapitre d'Utrecht qui avoit approuvé la chose. Après quoy le Predicateur ne fit point difficulté d'avertir le peuple plusieurs semaines auparavant de la matiere qu'il devoit traiter.

Presque tous ses Sermons avoient pour but de prouver que Jesus Christ n'a jamais eu le dessein de racheter tous les hommes par sa mort ni de leur obtenir à tous des graces par lesquelles ils puissent se sauver. On luy entendit dire en propres termes:

1. Que Dieu n'a point du tout voulu que ni Cain, ni Pharaon, ni Judas, ni aucun de ceux à qui son Evangile n'a point esté revelé, fussent sauvez:

2. Que

2. Que le sauveur n'a nullement versé son sang pour le salut de tous :

3. Qu'en cela, il n'avançoit rien qui ne s'enseignât enfin à Rome, à la veüe même du Pape :

4. Qu'il falloit rendre grace au Seigneur de ce que les Reformés & les Catholiques se rapprochoient les uns des autres :

5. Que la grace donnée à Adam différoit de celle de nôtre état en ce que la coopération étoit remise à son choix, ce qui n'est plus maintenant :

6. Que néanmoins la grace de nôtre état ne détruit point le libre arbitre puisque nous suivons son mouvement avec la même liberté avec laquelle les Bienheureux aiment Dieu dans le Ciel.

7. Que cette Doctrine n'étoit point celle que les Souverains Pontifes ont déclarée hérétique, vû qu'il suffit d'admettre une résistance à la grace, & que cette résistance n'est autre chose que l'effort de la cupidité contre la grace, lors même qu'elle en triomphe le plus glorieusement, en quoy il ne disoit rien qui n'ait été admis tres.expressement par Jansenius, dont la 2. proposition condamnée par l'Eglise n'exclut dans le sens de l'auteur dans lequel elle a été condamnée, que la résistance qui empêche la coopération, & non pas celle que fait la cupidité, lors même que la volonté cède &

obéit à la grace. On sçait aussi que la 3.<sup>e</sup> proposition a été déclarée heretique en tant qu'elle n'exige pour le merite, ou pour le peché qu'une liberté semblable à celle dont les Bienheureux aiment Dieu, sans contrainte mais par necessité, en sorte qu'ils ne peuvent pas resister à l'attrait qui les y porte.

Toutes ces propositions du nouveau Predicateur furent transcrites fidelement par plusieurs de ses auditeurs; mais la plus formelle de toutes, & qu'il prit soin de rebattre le plus souvent fut celle-cy. *Jesus Christ est mort & il a versé son sang pour le salut non pas de tout les hommes, mais des seuls predestinez.*

Ce fut une chose surprenante que l'emotion avec la qu'elle toute la Ville se partagea au sujet de ces Sermons. Les pretendus Reformez qui s'y trouvoient en grand nombre, y applaudirent, disant qu'il falloit donner gloire à Dieu de ce que leur Doctrine s'étoit fait jour au milieu de l'Eglise Romaine. On en entendoit se récrier en sortant de l'Eglise: d'autres dirent que s'ils n'eussent eu devant les yeux un Autel, des cierges & des images, ils auroient cru être dans une assemblée de Reformez, & nullement dans une Eglise de Papistes. Enfin il y eut des Ministres qui publiquement dans leurs Temples rendirent graces au Seigneur de ce changement inespéré.

Cepen-

Cependant les Catholiques restoient interdits & confus, se demandant l'un à l'autre si jamais ils avoient entendu prêcher une pareille Doctrine. Il y en eut qui tomberent malades de chagrin: plusieurs abandonnerent l'Eglise du Missionnaire ne voulant plus avoir aucun commerce avec luy: presque tous se sçavoient mauvais gré de la curiosité qui les avoit portez à l'aller entendre. Mais ce qui est bien plus deplorable, on en vit qui au sortir du Sermon conclurent qu'ils pouvoient se faire Calvinistes. Quelques uns apostasierent effectivement, ou se replongerent dans l'heresie qu'ils avoient abiurée: d'autres se repentirent d'avoir embrassé la foy: d'autres qui étoient prêts de l'embrasser s'écarterent: & l'on à remarqué que les conversions, qui jusque la avoient été fort frequentes, sont depuis devenues fort rares.

Le scandale de ces Sermons porta un Theologien Missionnaire dans la même Ville à parler pour la verité. Il fit imprimer un parallele des propositions de Jansenius & particulièrement de la cinquième, avec celle du nouveau predicateur pour faire voir l'impossibilité d'y trouver la moindre difference; & que tout ce que celuy-ci alleguoit pour éblouir les simples, avoit été mot pour mot allegué par Jansenius.

Les Catholiques respirerent en voiant

le Novateur confondu : mais s'il fut obligé de se taire, la nouveauté ne se tût pas. L'Exemple que vander Schuur avoit donné à Rotterdam trouva des Imitateurs dans toutes les Villes, & depuis dans les Villages même de Hollande. A Amsterdam, à Harlem, à Leyde, à Delft, à Dordrecht, à Utrecht, à Amersford. à Cuylembourg, à Viaue, à Monford, à Tergaud le Jansenisme fut prêché hautement & avec une pleine liberté dans les Eglises des Catholiques. Il seroit inutile de marquer ici le nom de chaque Predicateur. Les uns s'expliquoient sans aucun menagement, les autres avec un peu plus de retenue : mais tous sous pretexte de developper le mystere de la predelination & de la grace combattoient la grace suffisante. Ils en faisoient des railleries, & ils enseignoient tous qu'après le peché d'Adam, la plus grande partie des hommes a été créée de Dieu avec une volonté déterminée de sa part, de ne leur donner aucun secours propre à leur faire éviter l'enfer, dont il n'a point pretendu que Jesus-Christ les delivrat : ce qui est dire avec Jansenius que le Sang de l'Homme-Dieu n'a pas plus été versé pour leur salut que pour celui du Demon. Tous donnoient à entendre que le peché est une action qu'il ne depend point de nous d'éviter : que la grace nécessaire pour y pouvoir resister, manque à tous ceux qui succom-

succombent , & que les commandemens de Dieu ne sont pas même possibles à tous les justes qui demandent aussi fervemment qu'ils le peuvent , les forces nécessaires pour les pouvoir accomplir.

De telles & semblables propositions dont on peut produire quinze ou vingt listes dressées en divers temps & attestées d'un tres grand nombre de personnes qui les ont entendues de la bouche de ces Messieurs , faisoient le sujet ordinaire de leur Sermons : le peuple n'entendoit presque plus parler de la laideur du vice ni des moïens de pratiquer la vertu : au contraire on ne luy preschoit que l'impossibilité de se convertir sans une grace qui n'est donnée qu'à très-peu de personnes & refusée à tous les autres. La nouveauté du Dogme traité par des predicateurs également hardis & ignorants , du moins pour la plus part , rebuttoit étrangement l'auditoire , sur tout dans les Villages ou de pareils sujets ne conviennent nullement. Cependant bien loin que le Vicair Apostolique reprimât cette licence , il monstroit qu'elle lui étoit très agreable par la distinction avantageuse qu'il faisoit des nouveaux predicateurs. Si quelqu'un vouloit parler contre , il luy imposoit silence , & le menaçoit d'interdit ; ne voulant pas disoit il , que la Paix de l'Eglise fut troublée. C'est ainsi qu'il en usa à

l'e,

l'égard du Sieur van Vick qui avoit promis de prouver par l'Ecriture & par les SS. Decrets. 1. Que Dieu par sa bonté fournit à tous les hommes des secours suffisans pour se sauver. 2. Qu'il veut sincerement de sa part le salut d'un chacun. 3. Que Jesus-Christ est mort pour tous en general & pour chacun en particulier. La deffense qui lui fut faite de prescher cette Doctrine, est attestée par les lettres reciproques qui furent écrites sur ce sujet en l'an 1684.

Cette conduite de Mr. de Castorie, qui a été soigneusement imitée par son successeur, à mis les Disciples de Mr. Arnaud en possession de prescher ouvertement & sans discontinuation depuis treize ans, toutes les erreurs de Jansenius avec plusieurs autres nouveautez dont il sera parlé dans la suite. Plus de trente temoins, tous Catholiques du Village d'Hibersum près d'Utrecht, ont attesté juridiquement & devant deux Notaires en l'année 1691. que leur Curé Adrien Smith leur disoit continuellement, soit dans ses sermons, soit dans ses Catechismes, que c'est une grande folie de croire que nos prieres feront changer Dieu à nôtre égard: que quand tous les hommes se mettroient en prieres, ce que Dieu à résolu n'en arrivera ni plus ni moins: que c'est à lui qu'il faut attribuer les pechez aussi bien que les bonnes actions: que  
l'hom-



l'homme ne fait ni aucun bien, ni aucun mal, mais que c'est Dieu qui fait en l'homme & le bien & le mal; que ce n'est point au voleur qu'il faut imputer le vol, mais à Dieu qui le lui a fait commettre: que ce n'est point à l'homicide qu'il faut imputer le meurtre, mais à Dieu qui lui a conduit le bras: que de deux hommes qui ont peché également, s'y l'un se convertit & que l'autre avec la même grace ne se convertisse pas, ce n'est pas que celui-ci ait été moins fidelle à la grace, ou que celui-là y ait mieux coöperé, qu'il arrive même que Dieu rejette celui qu'il voit en disposition de se convertir, qu'il lui refuse sa grace, en un mot qu'il l'abandonne, pour se tourner vers un autre, lequel ne veut point se convertir: qu'il est faux que Dieu donne sa grace à quiconque la demande sincèrement, & qui fait de sa part tout ce qui est en son pouvoir pour se rendre agreable au Seigneur; veü que si cela étoit aussi, Dieu seroit le valet & l'esclave de l'homme: qu'il est de la foy que les enfans morts sans baptesme sont brulez dans l'enfer, ni plus ni moins que les Demons: qu'ils deviennent même des Démons. Il ajoütoit que sur cela & sur toutes les autres choses qu'il avançoit, on étoit obligé de croire à sa parole comme a celle de Dieu même. Quand ce que j'ordonne disoit-il, ne seroit d'aucune obligation, il suffit que je  
com-

commande pour qu'il y ait pech<sup>é</sup> mortel à ne pas faire ce que je commande : & quiconque n'ajoute pas foi à mes paroles ne merite pas de recevoir la communion de mes mains.

Touchant nôtre Seigneur Jesus-Christ, il enseignoit qu'il est faux qu'il soit mort pour tous les hommes, ou que sa grace ait été présentée aux reprovés. Sur ces derniers points de sa Doctrine un Bourgeois d'Amersford nommé Corneille Peins eut un entretien remarquable avec Mr. Cars, à qui il étoit allé se plaindre comme au Doien préposé pour veiller sur la Doctrine, du scandale que causoient de tels Sermons. Le Doyen qui étoit dans tous les sentimens du Curé le blama néanmoins d'avoir parlé trop cruellement : *veuë que nous reconnoissons*, ajoutoit-il, *que Jesus Christ est mort pour tous les hommes, entant que son sang est d'un prix infini, & qu'il suffiroit pour sauver tous les hommes s'il leur étoit appliqué.* Sur ce pied-là on peut dire qu'il est mort aussi pour les Démons, puis que son sang, qui est d'un prix infini, suffiroit pour les sauver s'il leur étoit appliqué. Mais le Bourgeois lui ayant demandé s'il ne condamnoit point celui qui nié avec Jansenius que Jesus-Christ ait offert son sang pour le salut de tous les hommes, il répondit que les Papes ne s'étoient pas assez declarez sur cela. Il ajouta que Judas & Saul

Saul & quantité d'autres reprouvez avoient certainement reçu des graces, mais des graces qui n'étoient que passageres, c'est-à-dire capables de les soutenir seulement pour un temps, & avec lesquelles il leur étoit impossible d'arriver au salut. Il assura encore que si Dieu vouloit interieurement que tous les hommes fussent sauvez il seroit impossible qu'aucun perit, puisque rien ne résiste à la volonté divine: mais que ces paroles, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvez*, ne marquoient qu'une volonté *extrinseque* qui consiste dans ces demonstrations exterieures de vouloir ce qu'au fond on n'a pas en vie de faire. Et comme le Bourgeois lui objecta que c'étoit là en propres termes la Doctrine de Calvin, Mr. Cats repondit que tout ce que Calvin avoit enseigné n'étoit pas heretique, Il dit encore que ses questions de la grace étoient sorts subtiles, & que beaucoup de personnes y avoient perdu la teste. A quoi le Bourgeois repartit: *Ce que vous dites, Mr., est tres vray, & cependant vos Prestres ne parlent d'autre chose dans les Sermons & dans les Catechismes qu'ils font aux paysans.* En effet c'est un empressement qui va jusqu'à la fureur, que celui qu'ont ces Messieurs, de faire entrer la predestination & les decrets de Dieu dans tous leurs discours. Nous avons déjà remarqué combien cette me-  
tho-

thode est contraire à celle des Theologiens Catholiques, à qui il a toujours paru que le discernement du plus habile Theologien suffit à peine pour concilier la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu : & l'experience funeste de tant de malheurs arrivez n'apprend que trop combien il est difficile à celui qui creuse ce mystere, d'éviter un des deux ecueils, ou celui de la presumption, ou celui du desespoir. D'ailleurs la Hollande est un País où le danger est encore plus grand, à cause de l'abus qui font les heretiques des paroles de St. Paul sur la predestination & la grace : & neantmoins il est constant que depuis 12. ans les principaux du Clergé seculier de Hollande semblent s'être accordez avec les pretendus Reformez pour faire de ce dogme la matiere de toutes les instructions qu'ils donnent au peuple, & même aux enfans.

Dans tous les Sermons ou Cathechisme, qui ont été faits par ces Messieurs & dans tous les écrits qu'ils dressent sur cette matiere, on trouvera une conformité s'y fidele avec les decisions du Synode de Dordrecht, qu'on les destine eux mêmes d'y montrer aucune difference réelle, en ce qui regarde la conduite de Dieu envers les réprouvez, qui est le point essentiel de l'herésie des Protestans.

Il ne s'est passé aucune année que quelqu'un des Missionnaires seculiers ne se soit  
signa-

signalé par des Sermons semblables à ceux que nous venons de voir. L'année dernière 1696. Mrs de Bont & van Erkel le jeune, emploierent à Delft tout le Carefme à prouver que ni Judas, ni le mauvais Larron n'ont pas eu le pouvoir de se sauver, ni aucune grace suffisante pour cela: que nulle ignorance de la loi naturelle, quelque invincible qu'on la suppose, n'empeschera que celui la ne soit d'anné, qui a fait ce que la loy deffend. Et une des raisons qu'ils alleguerent pour prouver cette seconde proposition, fut que dans l'état ou nous sommes, pour pecher mortellement, c'est assez de la liberté par laquelle le peché a été volontaire & libre dans sa cause sçavoir dans le peché originel, & dans la volonté d'Adam commettant le peché.

Ce sont les deux premières des 31. propositions qu'Alexandre VIII. à condamnées par un decret que ces Messieurs n'ont jamais voulu publier. Bien davantage, comme on disoit il y a quelques années à Mr. van Erkel que sa Doctrine pouroit être censurée à Rome, il repartit sans façon que si cela arrivoit il se laisseroit plutôt priver de ses emplois que de souscrire une pareille Censure. Mrs. de Bont & Ostreling ont tenu en d'autres occasions a peu près le même langage.

Ces trois Messieurs enseignerent outre cela durant tout le Carefme de 1696, & même

même encore après Pâques, les autres  
 errants de Jansenius & de ses Disciples,  
 s'emportant avec fureur contre ceux qui  
 les combattent, jusqu'à les appeller *Pe-*  
*lagiens, Demipelagiens, faux Prophetes,*  
*Precurseurs de l'Anti-Christ, miserable*  
*grace de Judas.* Et comme ils furent,  
 à ce qu'on dit, avertis par leurs amis de  
 Rome que la chose avoit fait trop de  
 bruit, & qu'on auroit peine à sauver sur  
 tout Mr. van Erkel, ils se sont abstenus  
 cette année de rien dire durant le Caref-  
 me. Mais des que Mr. van Erkel s'est vû  
 proche de Pâques il a affecté de repeter  
 & de ramasser dans un seul Sermon tout  
 ce qu'il avoit fait de plus mechant l'année  
 passée.

Il a donné par écrit une exposition de  
 la predestination, ou il pose pour fonde-  
 ment que la predestination est un double  
 décret par le quel Dieu choisit une partie  
 des enfans d'Adam pour leur donner la  
 gloire, & il determine de laisser tous les  
 autres dans la condamnation que leur at-  
 tire le peché de leur premier Pere. Sur  
 quoi ayant été interrogé par deux person-  
 nes, qui en ont rendu temoignage, si  
 ces derniers n'ont aucun moyen de se sau-  
 ver, il repondit en ces propre termes :  
*il n'y a personne dans l'Enfer qui ait eu*  
*assez de graces pour pouvoir l'éviter.*  
 Dans un autre entretien il s'expliqua ain-  
 si : *l'homme avec la grace qu'il a, ne peut*  
 pas

pas faire plus de bien qu'il en fait. Ce Mr. van Erkel est néanmoins si avant dans les bonnes grâces & dans la confiance de Mr. l'Archevêque de Sebalte, qu'outre le titre qu'il prend de Secrétaire du prétendu Chapitre d'Utrecht, & sa charge de Proviseur d'un des Séminaires de la Mission de Hollande à Louvain, il vient d'être fait Doien du Pays de Delft, c'est-à-dire que les vieux & les jeunes Ecclesiastiques dependent & par devoir & par intérêt de celui qui soutient ouvertement les erreurs de Jansenius.

Mr. Osterling son Collegue est encore moins réservé que lui. Voici quelques-unes des propositions qu'à recueillies un témoin digne de foi qui l'a entendu dogmatifer.

*Jesus-Christ n'est nullement mort pour tous les hommes, mais sa mort suffit pour les racheter tous.*

*Il n'est mort pour aucun autre que pour ceux qui sont sauvés.*

*S'il étoit mort pour tous les hommes tous les hommes seroient sauvés.*

*Ceux qui ne se sauvent point n'ont point la grâce par laquelle ils puissent se sauver.*

*Les prédestinez ne peuvent point rejeter la grâce qui les sauve.*

D'autres témoins déposent en avoir entendu de semblables ou même de plus méchantes de Gerard Fluiter Chappelain à Rot-

à Rotterdam en l'année 1691. dans la même Eglise du *Paradis*, ou nous avons vû qu'ont été prononcez les premiers Sermons Jansenistes: & il est bon de sçavoir que tous les temoignages dont je parle ont été donnez par écrit, quelques-uns devant Notaire, & tous avec promesse de les confirmer par serment. Cette precaution ayant été jugée necessaire a cause de la difficulté que font les personnes d'autorité de croire des choses qui sont effectivement incroyables.

Elles ont été portées à un tel excès, qu'un de ces Messieurs ne feignit point, il y a deux ans d'inviter publiquement tous les Catholiques d'une grande Ville à un Sermon qu'il promettoit de faire & qu'il fit effectivement en l'honneur de Jansenius. Celui la est Ignace de Walvis, qui d'abord avoit été Chapelain dans une des Eglises de la Haye. A peine étoit il arrivé, qu'il s'étoit déclaré Janseniste dans toutes les formes. Cela n'empêcha pas Mr. de Sebaste de l'avancer. Il le fit Pasteur dans la Ville de Tergaw. Ce fut la que quelques semaines avant le Carême il annonça dans l'Eglise que le Dimanche suivant il feroit l'éloge de Jansenius & de sa Doctrine contenuë dans le Livre intitulé *l'Augustin*, avertissant un chacun de s'y trouver. Il y eut un concours extraordinaire, non seulement de ses paroissiens mais de toute sorte de personnes



sonnes de la Ville. Il exalta premièrement la piété & les vertus de Jansenius en disant que ce n'étoit pas seulement par le mérite de la science, mais encore par celui des œuvres que ce grand homme s'étoit rendu digne de l'Episcopat. Après quoi étant venu à la doctrine il s'estendit fort au long & n'omit rien pour persuader quelle étoit saine & orthodoxe, quoi qu'en pussent dire les envieux de ce Prelat que sa haute réputation fesoit crever de dépit & écumer de rage. Il soutint que son livre n'avoit été attaqué que par une pure jalousie de Nation, & par le ressentiment de ce que l'auteur avoit écrit contre les François dans un autre de ses Ouvrages intitulé *Mars Gallicus*. Ce Sermon en l'honneur de Jansenius a été prononcé en l'an 1695. & l'on en a une attestation en forme signée de quatre personnes qui y étoient présentes: Guillaume Walraet, Jean Vermay, Corneille Vergier, Jean Veckelaar.

Un Religieux de l'Ordre de St. François qui étoit Missionnaire & Pasteur dans la même Ville, ne crut pas pouvoir demeurer dans le silence en une pareille occasion. Il apporta en chaire les Bulles des Souverains Pontifes contre le livre de Jansenius: il les lût traduites en Flamand: ce qui eut un si bon effet que le Panegyriste n'a plus osé parler de ce livre, quoi qu'il ne perde aucune occasion d'en

Le Pe-  
re Jean  
Mail-  
le.

Établir les erreurs, ainsi qu'on le verra par la suite.

## §. 4.

*Des livres composez & repandus  
par les Ecclesiastiques de  
Hollande.*

**A** Mesure que le Jansenisme s'est repandu par la voye des Sermons, on a pris soin de le semer encore plus efficacement par celle des livres, les uns composez par Mr. Arnaud & traduits en Flamand par ses Disciples, les autres faits par quelques Prêtres du Pais ou par des Docteurs de Louvain, & repandus par toutes les Villes & Villages de Hollande avec une affectation incroyable. On a pressé de les achepter tous ceux qu'on en a cru capables: on en a prêté aux autres: on en a donné, on les a laissez sur la table de quelques-uns qui ne vouloient pas les recevoir: enfin il n'y a point d'artifice dont on ne se soit avisé pour les divulguer. Le premier & le principal de ces livres, qu'on regarde comme la source de tous les autres, à paru sous le nom de Charles de Bont licentié en Theologie de la Faculté de Louvain. Le titre porte qu'il a été imprimé à Amsterdam ce qui n'est pas vrai, car c'est à Ypres

Ypres que l'Edition s'est faite. Il a pour titre: *La verité Catholique Victorieuse*, & a été approuvé par Jean de Cuyper, aujourd'hui Doyen de Malines, en l'an 1684. Voici quelques propositions de ce Livre. *La Doctrine qui enseigne que Dieu veut sauver tous les hommes sans exception, & qu'en consequence de cette volonté il leur a communiqué la grace nécessaire pour faire leur salut, a été la Doctrine de tous les Hérétiques & de tous leurs Sectateurs qui ont combattu la grace de Jesus-Christ: & parce qu'ils établissoient cette Doctrine comme le fondement de toutes leurs erreurs, delà est venu aussi qu'aucun des Saints Docteurs, qui ont soutenu la nécessité & la vertu de la grace contre les susdits heretiques & leurs adherans, n'a jamais reçu cette Doctrine; mais qu'au contraire ils l'ont tous rejetée & eue en abomination. D'où il s'ensuit qu'elle doit au moins être regardée comme très suspecte d'heresie.*

Pag.  
176.  
177.

Ces paroles, je ne prie pas pour le Monde, montrent manifestement qu'il y avoit un Monde & des hommes pour lesquels Jesus-Christ n'avoit pas dessein de mourir, & pour lesquels il n'a offert à son Pere ni son sang ni ses prieres.

Pag.  
136.

Qui est ce qui peut entendre dire sans horreur que Jesus-Christ soit mort pour chaecun des hommes en particulier?

Pag.  
134.

On pourroit rapporter un grand nombre

bre de propositions semblables, tant sur cette matiere que sur celle de la liberte & de la grace: mais il suffira de dire que depuis la page 480. jusqu'à la 485. qui est l'endroit ou l'Autheur pretend reduire en abtege la Doctrine de son ouvrage, tout le jansenisme se trouve exactement renfermé en cinq pages. Tout le reste du Livre est un tissu de Calomnies, d'injures & de paroles meprisantes, d'accusations, d'hérésies telles que pourroit faire le Calviniste le plus outré contre la Doctrine Catholique.

Pag.  
275.

C'est ce qui a fait dire au celebre Protestant Leydekker premier Professeur en Theologie dans l'Université d'Utrecht dans son Histoire du Jansenisme, *que Bont est un Janseniste sincere & plus ingenu que les autres, & qui vaut pour le moins son Maître & son Patriarche Jansenius; s'il ne le surpasse pas même. Hæc Carolus Bontius quem laudamus ut Jansenistam ingenuum præcæteris, ipsoque Patriarcha meliorem.*

Il parlé de lui en beaucoup d'autres endroits de cette Histoire imprimée tout récemment.

Ce Bont ne laisse pas d'être cher à Mr. de Sebaſte, qui a tâché plus d'une fois de le placer dans des postes importants: mais bien loin qu'il ait pu y reussir, il a eu le chagrin de le voir chassé comme hérétique par ses propres paroissiens d'un petit  
Villa-

Village où il étoit depuis près de douze ans. Mr. l'Archevêque de Malines vient de l'exclure pour le même sujet d'un Benefice considerable ou il s'étoit fait nommer en Brabant. Ainsi il reste en Hollande sans Eglise, mais non sans faire tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, toutes les fonctions pastorales.

Avec ce premier livre du Sieur Bont on en relie assez souvent un autre qui fut composé en même tems : il a pour titre, *Idee generale du Cathechisme, par Ignace Eykenboom*, qui est un nom supposé : Ce Livre est encore une censure de la Doctrine Catholique sur tous les points contraires aux erreurs de Jansenius.

Dans le même tems parurent deux autres petits ouvrages Flamands, qui depuis ont été traduits en François & imprimez en quantité de Villes de Hollande, de Flandre & de France. L'un a pour titre, *Le juste discernement de la foi Catholique* ; l'autre s'appelle, *La deffense de l'Eglise Romaine*.

Le premier est du même Sieur Bont ou plutôt de Mr. Arnaud, à qui Bont prêta seulement son nom. Car la Traduction Flamande ne passe pas pour être de lui, mais du vieux Mr. Roos, le second libelle est sans nom d'Auteur, mais seulement avec deux Lettres initiales B. P. qui peuvent signifier Bont Prêtre. C'est la methode que ces Messieurs ont tenue de-

puis dans les ouvrages qu'ils ont mis au jour, afin qu'on ne pût point leur en demander conte.

*Le juste discernement est un abrégé du premier volume dont nous avons parlé d'abord. On y voit les propositions suivantes, que nous avons traduites du Flamand, l'édition Françoisé n'étant pas entre nos mains.*

*Le sens des paroles de l'Apôtre, Dieu veut que tous les hommes soient sauvez, n'est pas cette interpretation Pelagienne, il n'y a aucun homme que Dieu, entant qu'il est en foi, ne veuille sauver, donnant pour cela a tous les hommes sans exception d'aucun, la grace suffisante. A tous ceux que Dieu veut sauver, il leur a préparé antecedement des secours efficaces, qui leur donnent la volonté de croire en lui, & la perseverance finale.*

*Dieu ne fait point d'injustice à ceux qu'il a resolu de ne point sauver. Remarquez que c'est ici une reprobation positive & Antecedente.*

*Dieu ne voulant pas damner tous les hommes mais en ayant choisi une grande multitude de toutes sortes de nations, de routes sortes d'états & dans toute sorte de tems, pour les delivrer de leur peché & del'Enfer, il leur a donné son Fils qui s'étant fait homme & ayant enduré la mort, a offert son precieux sang à son Pere celeste afin d'obtenir pour tous ceux qu'il veut*

vent sauver toutes les graces necessaires pour les sauver infailliblement.

Sans la grace que Jesus-Christ nous a meritée par sa mort, nous ne pouvons pas faire le moindre bien. Dieu ne donne pas cette grace à tous les hommes : mais comme il ne l'a doit à personne, il l'a donne à qui il lui plait, avec le secours de cette grace l'homme peut accomplir les commandemens de Dieu, & par consequent ils ne sont pas impossibles. Non sans doute ils ne sont pas impossibles à celui qui a cette grace : mais comme elle n'est pas donnée à tous les hommes ni même à tous les justes, les commandemens de Dieu sont impossibles, à plusieurs justes : ce qui est l'heresie de Jansenius.

Ce libelle a été imprimé trois fois en Flamand : & ces Messieurs l'ont donné gratuitement à une infinité de personnes.

La défense de l'Eglise Romaine n'est pas tant un abrégé qu'un extrait du volume intitulé, *La verité Catholique victorieuse*. On y lit toutes les propositions qui ont été rapportées ci-dessus & particulièrement celle-ci. p. 107.

Les Semi-Pelagiens, tenans comme une verité Catholique que Jesus-Christ est mort pour tous les hommes qui ont jamais été, qui sont & qui seront, il ne faut pas s'étonner qu'ils soutiennent pareillement

que telle à été de toute éternité la volonté de Dieu tout puissant : mais quand nous montrons clairement que cette Doctrine n'est ni celle de St. Paul, ni celle des Sts. Peres, ni celle de la St. Eglise, Je ne puis me persuader que nous soyons obligez de croire que Dieu veut sauver tous les hommes sans exception. . . . Et dans la Traduction Françoisse de cét ouvrage seconde partie entretien 2. p. 21. Dieu donné, qui est un des Interlocuteurs, demande. *Jesus. Christ en mourant n'a s'il n'est pas donc offert sa mort pour le salut éternel de ceux qui n'étoient pas predestinez* Romain repoud: Non.

Ces deux Libelles furent déferrez à Rome en l'an 1693. & les propositions qu'on vient de voir furent regardées par tous les Theologiens, les Prelats & les Cardinaux qui les lurent dans l'édition Françoisse, comme remplies de pernicieuses erreurs. Mr. le Cardinal A. . . fut un de ceux qui en jugea ainsi, & il promit de solliciter sa Sainteté lorsque le Saint Office auroit prononcé sur ces deux livres, qu'elle voulût bien les condamner, par un Bref ou Constitution expresse. Jusques ici on ne fait point ce qui à retardé cette affaire. On sçait seulement que de semblables livres ayants été donnez à des Qualificateurs, ceux-ci, après les avoir gardez long-tems, ont cherché des pretextes pour s'excuser d'en faire



faire leur rapport, par des raisons dont eux mêmes ont fait confidence à plus d'une personne.

Depuis l'an 1688. il à paru en Flamand beaucoup d'autres petits livres contenant le pur Jansenisme, tantôt plus & tantôt moins ouvertement. De ce nombre sont *l'Abregé de la Doctrine Chrétienne touchant la predestination & la grace*, ou l'erreur de Janienius est mise en forme de Catechisme: *les Considerations Chrétiennes*, ou la même erreur est mise en forme de Meditations. *Les Instructions ou Oraisons Chrétiennes*, ou la même erreur est mise en forme de prieres. C'est ainsi que tout ce qui à rapport à la pieté se trouve infecté de ce poison, dont aucun livre Flamand, de ceux qui peuvent être à l'usage du peuple, n'est maintenant exempt. Il en va de même des autres. A peine en trouvera-t-on un seul parmi un si grand nombre que ces Messieurs on donné au public depuis douze ou quinze ans, & qu'ils continuent de lui donner chaque jour, qui ne soit rempli de Jansenisme. Bien davantage, les principaux du Clergé ont fait depuis peu reimprimer en Flamand & exposer publiquement en vente le fameux *Catechisme de la grace* condamné trois fois par le St. Siège, comme contenant plusieurs Doctrines si-devant foudroyées par les Souverains Pontifes.

1. Par Innocent X. en l'an 1650.

2. Par le même Pape en l'an 1654.

3. Par Innocent XI. en l'an 1690.

Gerard Sikkes Libraire de Tergaud a dit à un Prêtre qui est prêt d'en rendre témoignage, que c'étoit du Sieur Catz, alors curé de Tergaud & Provicair de Zélande, qu'il avoit reçu les exemplaires qu'il vendoit dans sa boutique, & sur ce qu'on lui disoit qu'il ne les pouvoit pas vendre sans peché, il repartit que d'autres lui en avoient déjà voulu faire un scrupule, mais qu'étant allé trouver Mr. Catz pour luy proposer son doute, celui-ci s'en étoit moqué, & lui avoit répondu nettement, que c'étoit un bon livre & qu'il pouvoit continuer à le vendre.

Mais il y a un autre livre, qu'on ne vend pas ainsi publiquement: au contraire on prend un soin tout particulier de le tenir très secret, tant on est persuadé qu'il seroit impossible de le sauver de la censure, s'y une fois il devenoit public. C'est pour cela qu'on ne le confie, qu'à ceux dont on se tient bien assuré qu'ils ne le laisseront passer qu'en des mains fortes.

Ce Livre est de Mr. Roos de qui même il porte le nom: mais on a jugé à propos de le cacher sous un morceau de papier rollé, & de mettre en la place celui d'Adrien vander Woelwijck, qui est le nom que Mr. Roos a pris dans plusieurs autres petits ouvrages dont il ne nie pas qu'il soit l'Autheur. Ce Mr. Roos est

d'une des premières familles de Rotterdam. Il a été d'abord Arminien, ensuite véritablement Catholique. Trois ou quatre de ses frères se convertirent avec lui, non sans avoir pris tout le tems de s'instruire, & de se convaincre. La chose se fit avec assez de éclat. Depuis ce tems-là Mr. Roos a étudié & acquis la réputation de sçavant. S'étant fait Prêtre il a donné plusieurs petits Traitez fort beaux, & à très-bien servi l'Eglise, soit à Utrecht où il étoit d'abord Pasteur, soit à Delft, où il a depuis été supérieur du Béguinage; jusqu'à ce que Mr. Arnaud y étant venu demeurer, lui inspira le Jansenisme, qu'il a défendu depuis avec ardeur. Il n'y a que fort peu de tems que son grand âge l'a obligé de se demettre du Doyenné de Delft, ce qui n'empêche pas qu'on ne le regarde comme un des principaux du Clergé, & qui est entièrement dans la confiance de Mr. de Sebaste.

Son Livre dont nous parlons est écrit en Flamand, & il a été fait pour réduire en forme d'arguments serrez & pressés, tout ce qui se peut dire contre la possibilité générale du salut, & l'universalité de la grace.

Il est écrit en forme de lettre divisée en cinq parties. *Dans la troisième, (dit-il,) Pag. 46 se démontre nettement que les moyens nécessaires & suffisants pour le salut ne sont point donnez à tous les hommes.* Dans la

Pag. 55. quatrième se refuse tout ce qu'on peut opposer à cette démonstration, & plus bas, le Pere celeste n'a point voulu que son fils accordât à tous les hommes les moyens nécessaires pour arriver au salut. . . . Jé-  
 sus-Christ ne les a point mérités par sa mort. . . . Il ne les a point demandés à son Pere. Ce que St. Paul dit que Dieu est le sauveur de tous les hommes & sur tout des fidèles ne peut se rapporter qu'à ceux qui sont effectivement sauvés, & on ne sauroit l'entendre de ceux qui périssent, si ce n'est qu'on veuille prendre ces paroles de l'Apôtre comme étant dites pour signifier un salut temporel. Puis donc que Jé-  
 sus-Christ n'a obtenu pour tous les hommes ni le salut, ni les moyens nécessaires & suffisans pour y arriver, il s'ensuit par une conséquence inébranlable & appuyée sur une règle fondamentale de notre foi, que Jé-  
 sus-Christ ne les a point mérités & que son Pere celeste n'a point voulu qu'il les méritât pour tous les hommes sans exception, & cela doit suffire pour démon-  
 strer que l'opinion de St. Augustin & de St. Thomas, par où il entend celle qu'il vient d'expliquer, touchant la matière de la Prédestination gratuite & de la grâce efficace, a été avec raison déclarée saine par plusieurs souverains pontifes & que le Pape Alexandre VII. à en sujet de l'appeller une Doctrin inébranlable & très saine, c'est à dire que personne ne sauroit

renverser, & qu'elle est très éloignée d'herésie, telle en un mot que personne ne peut prudemment s'en écarter. Parlons maintenant, ajoûte t'il, du nouveau Dogme qui s'est glissé en l'année 1580. dans l'Université de Louvain, & qui tient que Dieu accorde à tous les hommes sans exception une grâce suffisante, avec laquelle ils peuvent se sauver, en sorte que le salut depende de leur volonté. Je vais refuter ce nouveau Dogme, & je m'efforcerai de l'arracher jusqu'à la racine.

Il faudroit traduire tout le livre si on vouloit montrer que les preuves de cette Doctrina, & sur tout l'explication qu'il donne à l'écriture sont prises mot à mot de Jansénius. Mr. Cuyper Doyen de Malines, approbateur general de tous les ouvrages de cette sorte, a donné son approbation à celui-ci, le titre porte qu'il est imprimé à Bruxelles (ce qui est faux néanmoins) chez Pierre de Vrye 1691. & il contient environ trente pages in 4. Si les livres dont on a parlé jusqu'ici sont pernicieux, les nouveaux Cathechismes ne le sont pas moins, quoi que d'une autre maniere. La plus part de ces Messieurs ont banni de presque toutes leurs Eglises les anciens Cathechismes composez par les Docteurs de la faculté de Louvain & reçus unanimement dans tout le

Brabant & la Hollande, & en ont substitué à la place, des nouveaux de leur façon, or si l'on veut sçavoir qu'elle raison les à obligez, eux qui publient que leur Doctrine n'est autre que celle de l'ancienne faculté de Louvain, de rejeter les anciens Catechismes pour en introduire de nouveaux, il ne faut que comparer la premier page des uns & des autres. Le plus célèbre & le plus commun des anciens Catechismes, & celui aussi qui est le plus odieux à ces Messieurs commence de la sorte.

1. D. Pour qu'elle fin l'homme a t'il été créé ?

R. Pour connoître aimer & servir Dieu en cette vie, & pour le voir, & en joür en l'autre.

2. D. Y a t'il quelqu'un qui ait été créé pour être d'onné ?

R. Nullement au contraire Dieu veut que tous les hommes soient sauvez.

3. D. Comment arrive t'il dont que plusieurs se damnent ?

R. Parce qu'ils recoivent en vain, ou qu'ils rejettent la grace de Dieu, qui leur est préparée en tout tems.

Il est visible que ce qui à porté les anciens Evêques & Docteurs de ce Pais à commencer ainsi le Catechisme, a été l'erreur capitale des Calvinistes de la branche de Gummar. Ils ont cru devoir opposer  
à l'i-

à l'idée cruelle & tyrannique que ceux ci donnent du Createur, en soutenant qu'il a créé la plus part des hommes exprés pour les damner, une idée toute contraire: & la multitude infinie de Protestans que ce commencement de l'ancien Catechisme à convertis fait bien voit qu'ils avoient raison: mais Mr. de Sebalste & ses Prêtres en jugent autrement; par tout où ils n'ont point trouvé trop de résistance, ils ont proscrit ce Catechisme si formel pour la possibilité du salut & l'universalité de la grace, & ils en ont substitué un autre dont voici le commencement?

1. *D. Pour qu'elle fin Dieu a t'il créé l'homme?*

*R. Pour le conduire au salut éternel.*

2. *D. En quoi consiste le salut de l'homme?*

*R. Dans la possession de Dieu.*

3. *D. Pourquoi cela?*

*R. Parce qu'en possédant Dieu il possède avec un plain repos tout ce qu'il peut posséder & souhaiter.*

Ce Catechisme n'est pas le seul où l'on ait supprimé ces deux questions. *Y a t'il quelqu'un qui ait été créé pour être damné, & comment arrive t'il donc que plusieurs se damnent.* Il n'y en a aucun de la nouvelle fabrique, quoi qu'on en ait trouvé depuis peu dans la seule Ville  
d'Arn-

d'Arnhem cinq differents, ou il soit fait mention, ni de ce qu'aucun des hommes n'a été créé pour être damné, ni de ce que Dieu au contraire veut que tous se sauvent, ni de ce que la raison pourquoy plusieurs se damnent, est qu'ils reçoivent en vain, ou qu'ils rejettent la grace de Dieu, qui leur est préparée en tout tems. Au reste c'est une chose constante, & qui doit pénétrer de douleur tous les vrais Catholiques, que depuis que les anciens Catechismes ont été supprimez & que les nouveaux ont commencé à se répandre & à se multiplier, non seulement les conversions, qui étoient auparavant fort fréquentes, ont presque entièrement cessé, mais que plusieurs de ceux qui s'étoient faits Catholiques par l'horreur de ce Dogme Calviniste, que Dieu a créé une infinité de personnes sans vouloir les sauver, appercevants la même Doctrine s'introduire parmi nous, sont retournez au péché.

On ne doit pas s'étonner après cela que les Fidelles se soient par tout si fort recriez contre les nouveaux Catechismes, jusques là que les parens ont protesté en plusieurs endroits de ne plus envoyer leurs enfans à l'instruction qu'on n'eut retabli les Catechismes anciens. Bien plus il s'est trouvé des enfans qui voyant que leurs parents se rendoient, ont déclaré qu'on



auroit beau les envoyer au Catechisme, qu'ils n'iroient point tandis qu'ils se feroit de la sorte. Par la ces Messieurs les Ecclesiastiques ont été contraints de céder en plusieurs endroits: il y en a qui, afin de contenter leurs paroissiens, expliquent conjointement le vieux & le nouveau Catechisme: mais ce n'est que pour accoutumer plus doucement la jeunesse au nouveau, qu'on ne manque pas de lui faire valoir préferablement à l'ancien.

Avant que de finir l'article des livres il faut ajouter que ces Messieurs non contents de permettre aux plus ignorans la lecture de toute la Bible, publient ainsi qu'on peut les en convaincre.

1. Que tout homme dès qu'il a l'usage de raison est en droit & même en obligation de lire la Bible.

2. Que la Hollande étant un pays libre n'est point soumise aux loix qui ont été portées au contraire.

3. Que quand même elle y seroit soumise, le Vicaire Apostolique en a donné dispense & une permission generale de lire l'Ecriture Sainte.

4. Que c'est un peché mortel de commuer sans s'y être préparé par de longues lectures de l'Ecriture Sainte.

5. Que ceux qui ne scauvent pas lire, sont obligez d'avoir des serviteurs & des ser-

*servantes, qui leur puissent faire cette lecture, ou de gager des gens pour cela.*

Ils ordonnent dans la confession ces lectures pour pénitence durant un certain tems : ils recommandent sur toutes choses aux personnes qui entendent le François celle du nouveau Testament de Mons défenduë sous peine d'excommunication, ainsi que porte la constitution très expresse de Clement IX. qui declare la traduction de Mons *temeraire, pernicieuse, éloignée de la vulgaire & contenant des choses propres à scandaliser les ames simples.* Voici quelque chose qui est encore plus surprenant. Ils en viennent d'imprimer à Emmerik en très beaux caractères l'an 1696. une traduction Flamande à l'usage du peuple ; elle est en deux petits volumes propres à être mis dans la poche. Les aprobateurs commis singulierement pour l'examiner ont été Paul Koskam Supérieur des Religieuses d'Emmerik & Hugues Gael Archiprêtre de Schieland : l'Imprimeur est Florent Abama : l'Auteur le fameux Gilles de Vitte, qui a pris autrefois le nom de *Candide*, & qu'on a vû il y a quelque tems Curé à Malines, mais qui a été chassé de tout le Brabant à cause de son attachement au Janfénisme. Il est venu se refugier en Hollande, où il est tendrement aimé de  
Mr.

Mr. de Sebaste, or ce Gilles de Vitte à déclaré ces jours passez à Adrien Moetjens celebre Libraire de la Haye, chez qui son Livre se vend, qu'il à suivi par tout avec autant d'exactitude qu'il lui a été possible la traduction de Mons.

Pour ce qui est de l'ancien Testament, comme les traductions Catholiques en sont rares en Flamand, il s'est trouvé de ces Messieurs qui n'ont point fait de difficulté de permettre des Bibles Huguenotes, disant qu'il valoit mieux lire ainsi l'écriture que de ne la point lire du tout: ce qui est attesté d'une maniere juridique. Mais ce qu'on aura peine à croire, ils ont publié en l'année 1690. un Livre intitulé *Instructions courtes & nécessaires à tous les Catholiques touchant la lecture de l'Ecriture Sainte.* Ce Livre traite de tirannie la conduite de l'Eglise à cet égard. Voici la regle prescrite par les Députez du St. Concile de Trente.

*L'experience ayant fait voir clairement que si on permet à un chacun indifferemment & sans choix, la lecture de la Bible en langue vulgaire, il en arrivera plus de mal que de bien, à cause de la temerité de l'esprit humain; il faut que l'Evésque ou l'Inquisiteur soient Juges à cet égard, de maniere qu'ils pourront de l'avis du Confesseur ou du Curé, permettre la lecture de la Bible traduite en langue vulgaire par*  
des

des Catholiques à ceux à qui ils connoîtront qu'une telle lecture ne sçauroit nuire, mais qu'elle peut au contraire les confirmer dans la piété & dans la foi. Il faudra que les particuliers ayent cette permission par écrit : & quiconque sans une telle permission entreprendra de lire ou de garder chez soi une traduction de la Bible, ne pourra point être absous de ses pechez en confession, qu'après avoir remis sa Bible entre les mains de l'Evêque ou du Supérieur ordinaire.

Contre cette regle si sage & si venerable, publiée par tant de saints Pontifes & notamment par celui qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, voici ce que dit le Livre repandu avec un empressement infini

Pag. 21. Il n'est point au pouvoir de l'Eglise de deffendre, pas même au peuple ignorant, la lecture de la Bible: autrement l'Eglise qui feroit une pareille deffense, des la ne seroit plus la

Pag. 22. vraie Eglise, mais une assemblée de Sathan: l'Evêque qui ôteroit aux fidelles la liberté qu'ils ont reçu de Dieu même & dont ils sont en possession depuis tant de siècles de lire la Sainte Bible, ne seroit ni un Pere, ni un Pasteur, mais un vrai Tyran.

Pag. 23. Il n'est pas au pouvoir des Evêques de deffendre au peuple la lecture de la Bible en langue vulgaire.

Il y a à la verité des Evêques en Flandres qui le pretendent, mais on est assez convaincu que dès le tems des Apostres il y a eu des seducteurs qui enseignoient une Doctrine perverse, & que le nombre des Evêques qui ont été heretiques n'est pas petit. Pag.  
24.

C'est une heresie d'enseigner qu'il n'est ni loüable, ni utile que tout le monde li-  
se indifferamment l'Ecriture. Pag.  
28.

Et puis pour justifier de tels emportemens, Il a été nécessaire, dit-il, de parler de la sorte pour reprimer une heresie qui s'établit maintenant très fort dans l'E-  
glise. Pag.  
17.

Ce qu'il appelle heresie Mr. Bont l'appelle seulement une réverie, & pretend que les Fidelles bien loing d'y ajouter foi comme auparavant, commencent à se desabuser & à se reveiller de l'assoupissement, ou on les retenoit à cet égard. Il y a plusieurs autres livres, l'un intitulé deffense de la parole de Dieu, l'autre, deffense de la liberté, dont le but est de prouver la même Doctrine.

*Pratiques introduites depuis peu  
parmi les Catholiques de  
Hollande.*

**O** N ne s'engage point à prouver que  
chaqu'une des choses dont il est ici  
parlé soit universellement approu-  
vée par tout ce qu'il y a de ces Messieurs.  
Cela demenderoit une trop grande re-  
cherche. Il suffira de dire qu'entre plu-  
sieurs pratiques nouvelles & dangereuses  
qui s'introduisent tous les jours parmi  
eux, & dont ils ne s'abstiennent, lors  
qu'ils y sont forcez, que pour en substi-  
tuer d'autres qui sont aussi mauvaises.  
En voici quelques-unes dont on est prêt de  
fournir des preuves.

1. Il y a beaucoup de Prêtres qui regar-  
dent comme nulles toutes les Confessions  
faites aux Religieux, même à ceux qui  
ont charge d'ames, & qui font les fonc-  
tions de Pasteurs, sur ce pié la, ils exi-  
gent qu'on recommence les confessions  
de toute la vie, quand même au dernier  
Jubilé on en auroit fait une generale.

2. Les interrogations qu'ils font pour  
la plus part en confession ne sont ni pru-  
dentes ni modestes : & ils apprennent aux  
Peni-

Penitens des crimes que la plus part ignorent. Plusieurs ont raconté sur cela des choses plus propres à exciter au péché qu'à en donner de l'horreur.

3. Ils établissent pour maxime que le Confesseur peut se servir au prejudice de son Penitent des connoissances qu'il a eues en confession, par exemple, s'il juge par les pechez que celui ci lui a dits qu'un tel emploi seroit prejudiciable à son salut ou au salut des autres, ou même qu'il n'a pas les talents necessaires pour s'en bien acquitter, il peut selon ces Messieurs, travailler à l'en exclure; pourvû qu'il le fasse sans reveler la confession. Cette pratique, ainsi que les deux precedentes, devient si commune maintenant, & Messieurs les Evêques de la Province de Malines en ont tant de preuves convainquantes, qu'ils ont fait sur cela dans leur dernière assemblée des reglemens tres forts. Le Saint Office à pareillement condamné la maxime qu'on vient d'exposer: ce qui n'empêche pas ces Messieurs d'y demeurer toujours très attachés.

4. Ils éloignent les pauvres de la communion durant les années entieres, pour de simples pechez veniels, tandis qu'ils y admettent les riches qui sont dans des pechez d'habitudes & très griéfs.

5. Ils pratiquent à la Lettre, quoi que non pas à l'égard de tout le monde,

ce que Mr. Arnaud a dit dans son livre de la fréquente Communion, que ceux qui n'ont pas encore un amour de Dieu très pur & sans aucun mélange, doivent aussi être éloignés de la Sainte Table: quoi que cette Doctrine ait été censurée par Alexandre VIII.

6. Ils refusent l'absolution sans dire pourquoi, ou bien en disant seulement, *votre contrition n'est pas encore assez parfaite.* Que si le penitent revient à 8. ou 15. jours de la, ils lui font la même réponse. On en connoît qu'ils ont renvoiez plus de dix fois tout de suite pour des choses fort legeres.

7. Ils imposent pour les moindres fautes des penitences enormes qu'ils font durer très longtems.

8. Ils ne font point de difficulté de mettre en penitence publique ceux qui n'ont que des pechez secrets; & un d'eux a osé presenter requeste à Mr. l'Electeur de Brandebourg, Prince Protestant, pour obtenir qu'on puisse y contraindre les Catholiques de son Eglise: & un des cas pour lequel il l'établissoit, étoit la danse entre les personnes de different sexe.

9. Ces difficultez & sur tout les questions qu'ils font aux femmes & aux filles, ont causé de très grands scandales. Plusieurs Dames ont dit qu'elles avoient cru entendre un Accoucheur ou une Sage fem-



me, & non pas un Prêtre. Leurs Penitents même ne peuvent se deffendre d'avoir que la rigueur avec la quelle on les traite, leur donne une grande aversion des Sacraments, dont ils ne s'approchent presque plus.

10. On voit ordinairement dans leurs Communauté des garçons & des filles de vint ans qui n'ont pas encore communiqué. On allegue pour raison qu'ils ne sont point assez instruits, mais on ne se met point en devoir de les instruire, & tout le zele se borne à les empêcher de communier.

11. Ils declament continuellement en chaire contre ceux qui tiennent une autre conduite, les traitant de seducteurs, de meurtriers des ames, de perfides semblables à Judas, pires que Judas; plus de dix personnes ont juridiquement attesté avoir entendu toutes ces choses & une infinité de semblables dans un fort grand nombre de Sermons preschez à Delft par ces nouveaux Predicateurs.

12. Quantité de ces Messieurs, notamment à Rotterdam, à Delft & aux environs, prononcent en langue vulgaire les paroles Sacramentelles du Baptesme, de l'Absolution, du Mariage, de l'Extreme onction, aultsi bien que toutes les autres qui sont prescrites dans l'administration de ces Sacraments, contant pour rien

anatheme lancé par le Saint Concile de Trente contre ceux qui disent qu'il est libre à chaque Pasteur de changer le Rit approuvé & reçu par l'Eglise Catholique dans l'administration des Sacremens. Il y en a qui prononcent deux fois les paroles Sacramentelles, premierement en Latin & puis en Flamand, sans craindre de commettre un sacrilege par cette repetition des paroles sacrées qui n'operent point la deuxième fois ce quelles signifient.

13. Ils blament & dans leurs Sermons & dans les libelles qu'ils distribuent même parmi les Protestans, la riche parure des autels & la magnificence des vases sacrez, ne pouvant souffrir que dans un País heretique les ortodoxes donnent cette marque extérieure de leur respect pour le très Saint Sacrement. Ils appellent cela avec Judas *une perte d'argent*, un *veritable luxe*, & une *pompe* qu'ils font renvoyer en *Brabant*.

14. Ils estiment pour la plûpart si peu les indulgences, sur tout celles qu'on peut appliquer aux ames de Purgatoire par voye de suffrage, qu'il y en eut plusieurs, & c'étoient des principaux d'entr'eux, qui ne voulurent pas même publier, d'autres qui publierent fort negligemment celle de l'an 1690. donnée par Alexandre VIII. On en doit être d'autant plus lux-

surpris que jusqu'ici les Catholiques de Hollande ont eu une devotion toute particuliere aux indulgences, & notamment à celle qui est attachée à la Communion generale de chaque mois. Ces Messieurs épargnent encore moins celle la que les autres: ils investent contre en plein Sermon, & n'omettent rien pour en abolir l'usage.

15. Ils parlent du Purgatoire d'une maniere indigne, & encore plus mal des Reliques des Saints.

16. Ils publient qu'on n'est pas obligé de croire que les Saints entendent les prieres que nous leur adressons. Mr. de Caltorie avoit deja frayé le chemin à cette doctrine dans un de ses livres, dont voici le titre d'un des paragraphes: *Le mot, priez pour nous, ne prouve pas que les Saints que vous invoquez nommement, vous entendent: & dans le même paragraphe, cela, dit il, n'est pas de foi, je le déclare en faveur de ceux qui combattent le culte des Saints.*

17. Ils ne se sont pas contentez de retrancher le titre d'*immaculée* que nos ancestres ont donné de tout rems à la Sainte Vierge dans le symbole Flamand, *né de Marie Vierge immaculée*, ni de changer dans la salutation angelique. *Vous êtes benie par dessus toutes les femmes*, qui est une expression aussi ancienne que cer-

te langue, en celle-ci vous êtes benie entre les femmes : ils ont pris le parti de ceux qui retranchent de la même salutation tout ce qui en fait une priere. En l'an 1690. elle parut imprimée à Malines sans ces paroles, *Sainte Marie Mere de Dieu priez pour nous pauvres pecheurs, maintenant & à l'heure de notre mort. Ainsi soit il.*

18. On fut d'autant plus scandalisé de ce retranchement, que les paroles retranchées sont les seules que les Protestans désapprouvent dans l'*Ave Maria*. Innocent X. ne manqua point des la même année de foudroyer cette mutilation par le même Decret, dont il censura pour la troisième fois le *Catechisme de la grace* : & la même ardeur avec laquelle ce *Catechisme* a depuis été soutenu en Hollande par ces Messieurs contre les censures reiterées de l'Eglise, fut encore employée à deffendre & à justifier la mutilation de l'*Ave Maria*. On peut lire ce qu'ils ont imprimé sur ce sujet dans leur libelle intitulé, *Demonstration courte & solide qu'il n'y a point de Jansenistes en Hollande*, pag. 96.

Ce seroit une chose infinie de raconter toutes leurs innovations: tant il y en a un grand nombre.

*Troubles & soulèvements que le  
Jansenisme a causé en plu-  
sieurs endroits de la  
Hollande.*

**S**ANS beaucoup insister sur cet article, il suffira de dire en un mot que la Hollande entière a été émuë des nouveantez que le Jansenisme y a introduites, soit en ce qui regarde la Doctrine, soit en ce qui touche les mœurs. Cependant l'émotion a été beaucoup plus grande dans cette partie des Provinces où le fameux Mr. Arnaud avoit établi sa demeure. L'agitation dans la qu'elle étoient les esprits à causé des disputes. Les disputes ont amené les troubles, & les troubles se sont augmentez jusqu'à devenir de véritables, & de violents soulèvements.

De vouloir chercher dans chaque Ville des témoignages de ceci, ce seroit augmenter le feu de la division.

Elle a sur tout éclaté à Rotterdam, ou elle fut allumée par André vander Schuur, toute la Hollande a été informée des choses arrivées à Hilversum au sujet du Pasteur André Smit. On sçait pareil-

lement ce qui s'est passé à Vlaerdinge au sujet du Pasteur Charles Bont : à Gorcum au sujet du Pasteur Balthazar van Weltinghoven : à Dordrecht au sujet du Pasteur van Gessel : à Tergaud au sujet du Pasteur Ignace Walvis : à Culembourg & à Viane au sujet du Pasteur André vander Schuur le même qui avoit causé les troubles de Rotterdam : à Nieukoop au sujet du Pasteur N. Schuurmans : à Delft au sujet du Pasteur Jean Chrétien van Erkel : à Zevenhove lorsque Mr. de Sebaste y envoya pour Pasteur premierement N. van Heyningen , & ensuite Charles de Bont. C'est n'avoir rien laissé à dire , que d'avoir dit ce qui est vrai , qu'autant de fois qu'il a été question d'établir de nouveaux Pasteurs dans les Eglises Catholiques de Hollande , & que ceux qu'on y avoient envoyez étoient connus ou même suspects de Jansenisme , il est presque toujours arrivé des troubles , & des troubles qui n'ont pu être appelez que par la dissimulation du Novateur qui s'est veu obligé de contrefaire l'Orthodoxe & de cacher le Loup sous une peau d'Aigneau afin qu'on le laissât entrer dans la bergerie , se réservant à se manifester lorsqu'il seroit bien établi dans son poste. Il est arrivé plusieurs fois à Mr. de Sebaste d'être contraint de retirer ces Messieurs du lieu ou il les avoit mis , parce que leurs Paroissiens ne les vou-  
loient

loient point reconnoître. Et pour dernier remede il a fallu appaiser la multitude irritée en lui donnant pour Pasteur un des Prêtres qui sont depuis peu venus de Rome , où ils ont fait leur Theologie. Mais outre que le nombre de ces Prêtres est fort petit , ils ne sont nullement agreables à Mr. de Sebaſte. A l'égard de ceux qui viennent ou de Cologne , ou de Munſter , ou des autres Univerſitez Catholiques , quoi qu'ils produiſent des Certificats par leſquels il paroît qu'ils y ont achevé toutes leurs études de Theologie , & qu'ils preſentent même des Lettres fort avantageuſes de leurs Profefſeurs , on ne ſouffre gueres qu'ils travaillent dans la Miſſion qu'après qu'ils ont été à Louvain prendre une nouvelle teinture. De maniere que la Miſſion de Hollande ſi on en excepte les Religieux , eſt preſque toute compoſée des ſeuils Prêtres qui ont étudié à Louvain & qui ſ'y ſont remplis des ex-reurs de Janſenius.

A l'égard des Religieux qui travaillent dans ces Provinces , Dominicains , Jeſuites , Franciſcains , Carmes déchauffez , Auguſtins , ils conviennent tous avec le petit nombre des Prêtres ſeculiers que leur interêt propre n'attache point au parti de Mr. de Sebaſte , que l'Egliſe de Hollande à beaucoup moins à craindre de l'heréſie dominante dans cet état que d'une plus

ſub.

subtile dont on l'oblige à recevoir les Docteurs dans son sein avec un danger évident d'une prompte & totale corruption. Que reste t'il à cette Eglise affligée & à des Peuples si constants jusqu'ici au milieu d'une horrible tempête, qui les agite depuis plus d'un siècle, mais qui leur a paru moins dangereuse que le nouveau tourbillon qui se forme pour les engloutir ; sinon de pousser leurs cris lamentables vers le pilote qui gouverne le Vaisseau de l'Eglise, & de lui dire *Seigneur sauvez nous, autrement nous sommes perdus*. Pour peu qu'il soit touché de leurs maux, il n'a qu'à commander aux vents, & à la Mer : d'une seule parole il rendra le calme & tout sera en Paix.